



## Hipparque Patrimoine

72, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Tel. 01 83 62 57 39

Fax 01 83 62 57 20

[contact@hipparque.com](mailto:contact@hipparque.com)

[www.hipparque.com](http://www.hipparque.com)

### Fiscalité

#### **Le recours à quelques factures fictives suffit pour caractériser les manœuvres frauduleuses.**

Le recours à des factures fictives est constitutif par lui-même de manœuvres frauduleuses. Par suite, l'application de pénalités pour manœuvres frauduleuses ne peut pas être écartée au motif que l'infraction était limitée, au titre de la même année, à sept factures fictives.

La nature des pénalités applicables en cas d'insuffisances de déclaration varie selon que le contribuable est considéré comme ayant agi de façon involontaire ou délibérée. Lorsque le caractère délibéré de l'infraction est établi, celle-ci entraîne l'application d'une majoration de 40 %. Cette majoration est portée à 80 % en cas de manœuvres frauduleuses ou de dissimulation d'une partie du prix stipulé dans un contrat (CGI art. 1729).

Selon le Conseil d'Etat, le recours à des factures fictives est constitutif par lui-même de manœuvres frauduleuses. Une cour commet une erreur de droit en écartant l'application de pénalités pour manœuvres frauduleuses au motif que l'infraction était limitée, au titre de la même année, à sept factures fictives.